



Aire de Grand Passage de Trignac

Cet été, les salariés du Relais ont choisi de se rendre sur les terrains de Grands Passages de Loire-Atlantique pour rencontrer des Voyageurs connus du Relais ainsi que ceux qui viennent d'autres départements. Nous avons pu rencontrer beaucoup de Voyageurs d'horizons différents. Un sujet semble préoccuper beaucoup d'entre eux : les difficultés de plus en plus grandes pour le Voyage.

A notre arrivée sur le terrain, un Voyageur venu à notre rencontre nous explique. *"Je voyage dix mois dans l'année à peu près, pour le travail surtout, je travaille dans le traitement et la rénovation de façades, je vais quasiment partout en France mais c'est de plus en plus difficile"*. L'hiver cet artisan séjourne sur un terrain, acheté il y a une vingtaine d'années pour deux à trois mois et reprend la route dès que les conditions le permettent. Selon lui, les raisons sont nombreuses pour expliquer ce qui empêche la liberté de Voyage. *"Déjà le premier problème c'est le manque d'aires d'accueil. Souvent il reste une place mais tu peux avoir besoin de plus si tu te déplaces en famille, ensuite il y a des aires où tu ne peux pas aller car les gens y vivent depuis des années alors ils sont comme chez eux, c'est un peu normal d'ailleurs...Du coup dans certains départements tu es limité à trois mois de stationnement sur les aires, ça permet aux gens qui se déplacent beaucoup comme moi de trouver de la place, c'est mieux"*. En effet, beaucoup de familles restent neuf mois de l'année sur aire d'accueil pour que les enfants puissent être scolarisés dans les écoles de secteur, ce qui crée de fait un manque de places sur les aires. *"Il faut aussi que les gens comprennent que c'est pas parce qu'on est Voyageurs que tout le monde s'entend bien, c'est exactement comme dans un quartier ou un immeuble pour les sédentaires !"* ajoute-t-il.

Des discriminations déguisées

" Il reste le stationnement dans les campings pour des courtes durées mais la plupart refusent l'accès aux caravanes à double essieux, c'est juste contre les Gens du Voyage car en France les doubles essieux sont souvent utilisés par les Voyageurs" nous explique-t-il. En effet il s'agit là d'une discrimination déguisée bien connue. Les campings, municipaux ou privés, ne peuvent interdire l'entrée aux Voyageurs ce qui serait une discrimination évidente. Afin de contourner la loi, de très nombreux camping interdisent l'entrée aux caravanes à double essieux qui, selon eux, abîmeraient les sols. Certains imposent même une surtaxe rendant le stationnement impossible. Ainsi la FFCC(1) n'hésite pas à proposer une carte certifiant de manière déguisée la "non appartenance" à la communauté des Gens du Voyage, qui permettrait l'accès aux terrains de campings. *"Du coup certains reviennent aux simples essieux ou alors passent même carrément au camping-car mais ça oblige à avoir un véhicule de plus pour le travail et d'avoir deux chauffeurs"*

Des points positifs concernant les grands passages

"Maintenant l'organisation des grands passages fonctionne vraiment bien. Avec l'AGP(2) et Vie et Lumière c'est bien organisé les terrains sont propres, ça permet de Voyager l'été sans problème et de se retrouver en famille pour participer aux missions, c'est reposant comme endroit" Pour conclure, ce Voyageur complimente le choix de ce terrain pour les grands passages : *" Quand même à Trignac c'est un beau terrain il y a tout à côté : la mer, les commerces. C'est loin d'être partout aussi bien. Un petite allée en dur ce serait pas mal pour que les caravanes circulent mieux mais j'imagine que c'est pas possible sur ce site... ça reste franchement bien ici"*.

(1) Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-Cariste

(2) Association : Action Grands Passages



La vie sur les terrains de Grands Passages

Des Voyageurs qui payent l'électricité.

Contrairement à une idée reçue assez largement répandue chez la population sédentaire, les terrains de grands passages ne sont pas gratuits. Certains sont en effet payants pour le stationnement et dans tous les cas l'électricité est réglée par les Voyageurs. Sur le terrain de Trignac, le stationnement n'est pas réclamé par la Communauté de commune mais l'électricité se paye selon les estimations de consommation. " Pour donner une idée, l'année dernière la facture représentait à peu près 20 000 euros" explique M. Stal. "On passe faire la collecte auprès des familles pour ensuite régler la facture". Seul bémol pour le pasteur, le délai de réception de la facture d'électricité : " On a reçu en mars de cette année la facture pour l'été dernier, c'est beaucoup trop long et très gênant pour la comptabilité, mais cette année on devrait la recevoir immédiatement ça sera plus simple. Il ajoute : "Bien sûr, certaines familles ne peuvent pas toujours payer faute de moyens mais dans ce cas on s'arrange et on ne fait pas payer ceux qui ne peuvent pas". " De toute façon, les familles sont raisonnables et même si on le voulait, la consommation est limitée à environ 6 ampères par caravane. Si on consomme plus, le transformateur ne tiendrait pas et on se retrouverait tous sans électricité. C'est vrai que ça fait un peu juste en puissance mais en faisant

attention de pas brancher trop de choses en même temps ça marche bien"

Des terrains choisis avec les Voyageurs

Les terrains sont la plupart du temps validés par l'association Action Grands Passages qui aide les Communautés de Communes dans le choix des terrains. Ce travail en partenariat permet de ne pas se tromper dans le choix des terrains. " Ici à Trignac le terrain est agréable, même si cette année il a ouvert en retard à cause des pluies du printemps » nous explique un Voyageur. "Une année ça a été une catastrophe, il y a eu des orages et les caravanes se sont retrouvées embourbées. Il a fallu l'intervention d'un tracteur pour les sortir du terrain. » "Depuis des années on a de bonnes relations avec la Carène on travaille bien ensemble, il y a une médiatrice qui vient souvent sur le terrain et même s'il pouvait y avoir quelques améliorations c'est quand même pas mal ». Parmi les améliorations envisagées par la Communauté de Commune: la rénovation de la voie d'accès. « On nous a parlé de refaire l'entrée, actuellement c'est par une piste cyclable mais c'est en mauvais état. Si ça se fait ce serait une très bonne chose", conclut Jean-François STAL.

Les terrains de grands passages sont inscrits aux schémas départementaux d'accueil des Gens du Voyage. Sur le département de Loire-Atlantique, un terrain est particulièrement symbolique : celui de Trignac.

Ce terrain existe depuis une vingtaine d'années, il ouvre tous les ans pour une période allant de la mi-juin jusqu'aux premières semaines d'août. Les Voyageurs présents sur ce terrain se déplaceront par la suite au grand rassemblement de Chaumont-Semoutier dans le département de la Haute-Marne. Jean-François Stal l'un des trois pasteurs de l'Association Vie et Lumière présent sur le terrain de grand passage de Trignac nous explique : " Le rassemblement de Trignac est bien organisé, j'y intervins depuis sept ans maintenant, à la veille du 15 août on part pour le grand rassemblement de Chaumont". Pour les Voyageurs les terrains de grands passages sont aussi l'occasion de se retrouver en famille, de participer au culte et de continuer leurs activités professionnelles sur un autre territoire. " On travaille parfois moins pendant les missions mais selon les activités de chacun il y a quand même du travail avec toutes les résidences secondaires sur la côte tu trouves du boulot pour faire les jardins, traiter une façade et tu as aussi tous les commerçants qui font les marchés " explique un Voyageur présent sur le terrain.



Le marché Voyageur de Trignac, s'est tenu les 5, 6 et 7 juillet

Ouvert à tous, Voyageurs et sédentaires, le marché a malgré tout eu peu de visites des vacanciers du littoral. En effet, l'accès au terrain de Trignac n'est pas bien indiqué et semble être méconnu par les sédentaires de la côte. Néanmoins les Voyageurs nous ont indiqué que de plus en plus de sédentaires venaient y faire des achats. Sur les étalages de près de soixante exposants, beaucoup d'articles concernant principalement le linge de maison et la literie mais aussi plein d'accessoires pour caravanes, vêtements, articles et ustensiles divers. Certains vendeurs professionnels de ce marché se retrouvent par la suite sur les marchés d'été de la côte atlantique. Les Voyageurs profitent de leurs déplacements sur les terrains de grands passages pour continuer leurs activités professionnelles et trouver de nouveaux clients. Une Voyageuse du terrain nous explique : " *On change souvent de produit, depuis deux ans je vendais des maillots de bain mais ça marchait moins bien à la fin, cette année je propose des chapeaux. Avec le temps très chaud cela devrait bien se vendre* ". Ainsi la période hivernale est souvent pour les Voyageurs l'occasion de renouveler le stock de marchandises chez des faillitaires en prévision de l'été suivant.



L'itinérance et la poursuite des démarches administratives



Le Voyage impose de pouvoir poursuivre les démarches administratives à distance. Pour les jeunes générations plus habituées à l'usage du numérique le suivi des factures et des démarches est plus simple que pour les personnes plus âgées. La dématérialisation des démarches administratives risque de poser des difficultés dans l'avenir tant pour la population sédentaire que voyageuse.

Les Voyageurs qui ne possèdent pas d'adresse fixe se domicilient dans des CCAS ou des associations agréées, comme Le Relais, pour recevoir leur courrier. Malheureusement, les CCAS pratiquant la réexpédition du courrier lors des déplacements des personnes sont rarissimes. Un Voyageur du terrain nous le confirme : " *Nous on vient du Val de Marne. Au départ on était domiciliés dans une association de Voyageurs, mais l'association manquait d'argent, alors on se cotisait et on laissait un peu d'argent pour qu'elle survive mais ça n'a pas suffi malheureusement*". A la fermeture de l'association, les Voyageurs se sont tous inscrits au CCAS de secteur qui a alors mis en place un système de

réexpédition, ce qui d'après nos informations est très rare et n'existe pas dans la plupart des départements dont la Loire-Atlantique. " *Le seul problème, c'est que si tu as besoin d'aide pour remplir un papier administratif ou faire une démarche tu peux avoir presque un mois d'attente pour avoir un rendez-vous et si tu es en déplacement c'est encore plus compliqué*", nous explique-t-il. Il apparaît que le nombre d'associations adaptées aux Voyageurs soit insuffisant sur certains départements.

Sur le territoire de la CARENE, il existe une "médiation Gens du Voyage" avec une personne référente qui se déplace sur les aires d'accueil et sur le terrain de grand passage. La médiatrice peut répondre aux premières demandes ou questionnements des Voyageurs et peut les orienter vers les administrations compétentes. Le Relais travaille en partenariat avec les services de la Carène pour accompagner les Voyageurs qui en font la demande lors des grands rassemblements d'été, pour des démarches ponctuelles, même si ces derniers ne vivent pas dans le département de Loire-Atlantique. Ces démarches sont faites en lien avec les assistantes sociales des personnes dans leurs départements.

Quelques personnes ont ainsi pu être orientées grâce à la médiatrice vers Le Relais pour des démarches ponctuelles. " *C'est pratique parce que des fois les démarches ne peuvent pas attendre, que ce soit pour la santé ou les factures*" ajoute le Voyageur, " *c'est vrai que les services ne sont pas toujours adaptés mais dans l'ensemble on s'adapte toujours*", conclut-il.

Josiane Coquen, Médiatrice "Gens du Voyage" sur le territoire de la Carène

Rencontre avec Josiane Coquen, médiatrice "Gens du Voyage" sur l'aire de Grand Passage de Trignac et sur les aires d'accueil de la Carène depuis 2010. Josiane, qui reste avant tout une femme de terrain nous explique son travail et les évolutions qu'elle a pu constater ou initier ces dernière années.



Une longue histoire avec les Voyageurs

Josiane Coquen travaille depuis 2010 avec les Gens du Voyage. C'est en travaillant à l'ANPE du 18ème arrondissement de Paris que naîtra chez elle la volonté d'être toujours en contact avec le public comme elle nous l'explique : "Je ne suis clairement pas quelqu'un qui s'épanouit dans les bureaux, ce que j'adore c'est être sur le terrain". Son travail qui durera 14 ans à l'ANPE pouvait déjà, à l'époque, être qualifié de Médiation : " J'allais voir les employeurs du 18ème deux fois par semaine pour repérer les besoins des entreprises et orienter les gens. A l'époque on pouvait négocier les conditions d'embauche et les salaires". C'est en 2010 que Josiane sera embauchée par la Mairie de Trignac pour six mois en contrat aidé pour la médiation sur le terrain de Grand Passage. Cette mission sera renouvelée en 2011 avec une subvention de la Carène qui commence à s'intéresser au Grand Passage de Trignac et souhaite un rapport sur le sujet. "Cela peut paraître étonnant mais personne à l'époque ne connaissait ce qui se passait sur ce champ l'été. Les élus, techniciens et habitants ne connaissaient quasiment pas les Voyageurs alors que ces derniers venaient déjà depuis 20 ans ! Les gens vivaient côte à côte pendant des mois sans se connaître" nous explique-t-elle. Elle ajoute : "Du coup je leur

ai remis un rapport sur ce que je savais de la vie sur le terrain et des familles. En fait, je connaissais déjà bien les Voyageurs à l'époque. D'abord par la musique, je fréquentais un endroit dans le 18ème qui s'appelait La Ronflierie où des musiciens de Jazz Manouche venaient jouer. J'y ai vu Angelo Debarre, par exemple, quand il n'avait que 19 ans. Et puis toute jeune j'ai fait les marchés où là aussi j'ai travaillé avec des Voyageurs. Et enfin par le biais d'une amie institutrice qui avait des enfants de Voyageurs dans sa classe et avec laquelle j'ai été sur les terrains de stationnement "

Un travail mené au quotidien

Très bien identifiée par les Voyageurs du secteur Josiane nous explique sa mission au quotidien : "Mon travail se déroule sur le terrain de grand passage l'été et sur les aires d'accueil le reste de l'année. On avait remarqué que les Voyageurs qui en avait besoin ne sollicitaient pas les CCAS ou les CMS de secteur. Mon travail a consisté au début à faire le lien et à les aider dans certaines démarches si besoin. Je fais aussi de la médiation avec les gestionnaires ou j'aide les personnes qui ont des problèmes financiers par exemple. Je fais aussi remonter à la Carène les informations que j'ai concernant l'état des aires d'accueil et les demandes des Voyageurs. Il faut bien comprendre que ce sont des personnes qui vivent

depuis plusieurs générations sur le secteur de St Nazaire. Beaucoup travaillent aux chantiers de l'Atlantique, sont auto-entrepreneurs dans le bâtiment ou salariés d'entreprises locales" En cas de demande plus spécifique Josiane oriente les Voyageurs vers les administrations compétentes ou l'association Le Relais avec qui elle travaille une fois par mois pour faire le point sur le territoire. " On se retrouve avec le gestionnaire, le technicien habitat, Le Relais et on aborde tout ce qui peut toucher la vie des Voyageurs et comment on peut améliorer les choses".

Des réalisations concrètes

"Quand je suis arrivée en poste les conditions sur le grand passage n'étaient pas du tout les mêmes. Mon premier cheval de bataille cela a été de faire installer l'électricité sur le terrain et de rendre l'enlèvement des ordures régulier. A l'époque, les ordures n'étaient enlevées que lorsque les bennes débordaient et il n'y avait pas d'électricité. Des évolutions qui ont été obtenues, avec la participation des Voyageurs, comme elle tient à nous expliquer pour conclure : " Pour tout cela, il faut bien dire que j'ai pu compter sur l'aide du pasteur Jean-Francois Stal, des autres pasteurs et des Voyageurs du site. C'est une relation de confiance qui s'est établie depuis des années et ensemble on a pu faire évoluer les choses sur ce terrain ".

Prochain secteur du CRI : Saint-Julien de Concelles, le Loroux-Bottereau, Vallet, Clisson

Le Relais Bouguenais
19 rue Gutenberg – BP 4119
44341 BOUGUENAI CEDEX
Tél : 02-51-70-69-20

Le Relais Saint-Nazaire
96 Bd Victor Hugo
44600 St Nazaire
Tél : 02-40-19-00-24

Pour retrouver toute l'actualité du Relais :
Site internet : www.lerelais.asso.fr
Facebook : [LeRelaisGDV](https://www.facebook.com/LeRelaisGDV)
Twitter : [@LeRelaisGDV](https://twitter.com/LeRelaisGDV)